



LANGLOIS

AVOCATS - LAWYERS

Montréal, le 21 mars 2019

Stefan Chripounoff
T +1 514 282-7807
stefan.chripounoff@langlois.ca

Me Véronique Dubois
Régie de l'Énergie
Tour de la Bourse, Case Postale 001
800, Place Victoria, 2e étage, Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

PAR SDÉ ET PAR COURRIEL

Objet : Transition Énergétique Québec inc.
et Hydro-Québec, Énergir et Gazifère, mises-en-cause

Notre dossier : 339564-0003

Chère consœur,

Nous vous écrivons relativement à la demande de renseignements no. 7 (ci-après la « **DDR no. 7** ») que la Régie de l'énergie (ci-après la « **Régie** ») a adressée à TEQ en date du 14 mars 2019, A-0118. Nous tenons à nous excuser pour le retard du dépôt des réponses requises. Le travail requis est plus long que TEQ l'avait anticipé.

TEQ souhaiterait être donc être relevée de son défaut de déposer les réponses à la DDR no. 7 selon le délai requis et, d'autre part, aurait besoin d'un délai additionnel pour fournir les réponses d'ici à 17h00 le 22 mars 2018.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments distingués.

LANGLOIS AVOCATS, S.E.N.C.R.L.

Stefan Chripounoff

c.c. Me Marie Tardif (Transition énergétique Québec)
Me Pierre-Luc Desgagné (Langlois avocats s.e.n.c.r.l.)